Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle Lehoucq, à TOURCOING — Téléphone 9.85
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face le Conditionnement)

LES CONFÉRENCES LITTÉRAIRES

LE THEATRE DE FRANÇOIS DE CUREL

M. André Bellessort traitait hier au théâtre Concordia, rue Carnot, un intéressant problème littéraire et psychologique : problèmes contemporains dans le théâtre de F. de Curel.

Remarquons tout de suite que M. Bellessort est le conférencier-né. Sa parole, agréable et aisée, sa langue claire et prenante, enchantent le spectateur non averti. On sait que le savant humaniste nous a déjà parlé de Sainte-Beuve, Virgile et Honoré de Balzac. Ce n'est donc pas un inconnu pour les Tourquennois, qui ont su l'apprécier.

François de Curel fut, on le sait, un des grands auteurs dramatiques de la littérature française contemporaine. Non seulement la France, mais l'étranger lui ont rendu un hommage à sa taille. Le conférencier l'a connu dans son intimité. Il lui a fait l'effet d'un grand seigneur d'un autre temps égaré dans notre siècle démocratique, une manière de duc de Saint-Simon, avec le génie en plus et pas mal de défauts en moins. Cependant, Curel aime le peuple, qui l'intéresse, mais un peu à la manière dont un corps intéresse un chirurgien, pour le disséquer et l'étudier. Il vivait en Lorraine, dans une vaste et royale propriété perdue dans les grands bois de cette noble province. Il y trouvait le recueillement et la paix dont il avait besoin.

A l'apparition de ses deux œuvres, l'Eté des fruits secs, et le Sauvetage du grand-duc, Charles Maurras lui montre sa voie, le théâtre. Pour Curel, Maurras fut l'homme de la minute décisive qui oriente une vie. En 1892, au Théâtre Libre d'Antoine, Curel donnait l'Envers d'une Sainte, qui connut un vif succès.

La question des rapports du capital et du salariat l'occupeur. Il en tire le Repas du Lion, œuvre d'une âpreté et d'une vérité grandes.

Travaillé par l'inquiétude religieuse, cet incroyant qu'était de Curel, croyait à la science et à la bonté. Le public, enthousiasmé, a fait à M. Bellessort une ovation méritée. — R. P.

LE CHAUFFEUR RENVERSE ET DISPARAIT

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves, eu égard à l'âge de la victime, a eu lieu hier vers 18 h. 30, au pont du canal de Tourcoing.

Un automobiliste resté inconnu, descendait la rue Charles-Wattine et prenait le boulevard de la Marne pour se diriger vers Lille, quand il renversa une vieille dame, Mme Angéline Seynaeve, âgée de 72 ans, qui rentrait chez elle, 3, rue du Halot, à Tourcoing. Le chauffeur s'enquit de l'état de sa victime, peu grièvement blessée, et reprit sa route, sans donner son identité.

On le recherche.

AU CALVAIRE

250 Complets sur mesure faits par tailleurs **280**
Gd choix de draperies unies ou fantaisie
TRES BONNES FOURNITURES
Maison Alfred DEQUIN-LANGLAIS
Place du Calvaire

M. HER-CARETTE, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons que M. Louis Her-Carette, directeur général des Travaux aux Etablissements A. Mesquillier fils depuis 1909, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère du Travail. Le nouveau chevalier est né en Belgique, à Froidmont en 1856. Il débuta dans la maison Masquillier comme maçon en 1869, et monta tous les échelons de la hiérarchie. Il fut le collaborateur dévoué de quatre générations d'industriels. De nombreux édifices de Tourcoing et ses cantons furent édifiés sous sa direction.

Le nouveau chevalier est déjà titulaire de nombreuses distinctions honorifiques parmi lesquelles la médaille de vermeil du travail (5 0ans), la décoration industrielle Belge de 1re classe, la croix de Chevalier de la Couronne de Belgique (en 1921), la médaille des architectes du Nord de la France.

Cette nouvelle sera bien accueillie par les nombreux amis que compte M. Her dans notre région.

Draperies, Robes, Soieries, baisse REELLE
A. DEVOS
134, rue de Menin :: 101, rue du Moulin
Confections sur mesure :: Travail soigné

APRES LES VOLS DE LA GARE DES MARCHANDISES

Nous avons relaté en son temps la série de vols commis à la gare des marchandises de Tourcoing par une bande organisée. Cette affaire vient d'avoir son épilogue en appel, et les Tourquennois ne seront pas fâchés d'apprendre que les voleurs sont « à l'ombre ». Rappelons les faits :

En novembre 1930, la Compagnie du Nord signalait de nombreux vols commis dans des wagons ou des halls de sa gare de Tourcoing. Une sérieuse enquête de la brigade mobile, dirigée par l'inspecteur Diependale, amena l'arrestation de Henri Herman, 21 ans ; Constant Duchatel, 26 ans, journalier ; Edouard Cornard, 27 ans, employé ; Henri Catteau, 37 ans, cabaretier et Clémence Catteau-Vanasbrouck, sa femme, 37 ans, tous de Tourcoing.

La femme était la receleuse des objets dérobés, beurre, coupons de tissu, tapis, etc. Duchatel se vit condamner à 2 ans de prison ; Cornard à 3 ans ; Catteau à 1 an et 100 fr. ; Herman, 6 mois et 25 fr. ; Clémence, 1 an et 100 fr., avec sursis pour cette dernière seulement.

La Compagnie du Nord, partie civile, reçoit 19.000 fr. de dommages-intérêts.

BLANCO — Lessive rapide moins de dépense pas d'usure

VOL DE VELO

Hier, vers 21 h. 15, le nommé Dessauvages Marceau, âgé de 20 ans, domicilié à Tourcoing, rue Saint-Louis, 37, a eu la pénible surprise de constater la disparition de sa bicyclette, qu'il avait déposée momentanément contre la porte de l'estaminet de M. Dequinnemaere, rue de Roubaix, à Tourcoing.

Plainte a été portée entre les mains de M. Gabillaud, commissaire du 3e arrondissement, qui a ouvert une enquête pour retrouver le « bécanier ».

COMMERÇANTS, EMPLOYÉS
Vous avez besoin d'un Larousse Commercial. — Librairie PIEDANA, 11, rue de la Cloche, Tourcoing.

LE COIN DES POCHARDS

Voici la première neige. Certains se figurent que l'alcool réchauffe.

Pour avoir bu plus que de raison, la police a dressé procès-verbal à W... Henri, 52 ans, tisserand, rue du Jura, à Tourcoing ; B... Edouard, 49 ans, marchand de légumes, rue de Bradford, à Tourcoing. Ce dernier fera en outre l'objet d'une deuxième contravention ayant, pour aller boire, abandonné son automobile avec le moteur en marche sur la voie publique.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

LE CONGO BELGE

M. Peltier, docteur en droit, chargé de missions à l'étranger, parlait hier, à la Société de Géographie de Tourcoing du Congo belge.

On sait que cet énorme pays qui est tout entier compris dans la zone de la forêt vierge équatoriale africaine, fut érigé en Etat libre par la conférence internationale de Berlin en 1885. Le roi des Belges Léopold II en reçut la couronne. En 1908, le souverain faisait don de son royaume africain à son pays, et de propriété particulière, le Congo devint propriété nationale.

Les Belges s'enthousiasmèrent pour ce splendide domaine colonial, qui les plaçait, eux si petits sur la carte d'Europe, au 4e rang des Etats coloniaux, après l'Empire britannique, la France, les Pays-Bas. La défaite allemande a amené l'annexion, dans la région des lacs du Katanga, de quelques centaines de kilomètres carrés enlevés à leur Afrique Orientale (Deutsch-Ost-Afrika).

La richesse immense et inexploitée de la forêt congolaise, les possibilités quasi-illimitées des cultures de la côte (cacao, bananes, caoutchouc), l'ivoire, les gisements cuprifères du Haut-Congo (Katanga), ont déterminé vers l'Equateur un « rusch », un appel d'émigrants considérable.

Une intelligente publicité, des expositions à Bruxelles, Anvers, Liège, une abondante iconographie, et surtout l'établissement d'excellentes lignes navales Anvers-Congo ; d'une voie ferrée qui draine le trafic des deux Congos belge et français (ceci jusqu'à la prochaine ouverture de la ligne française Brazzaville-Pointe-Noire) ; de mines et d'usines pour la métallurgie du cuivre dans le Haut-Congo, toutes ces raisons ont provoqué un intense développement de l'ancien Etat libre devenu terre belge. Les Belges ont même mis à l'essai, récemment, une ligne aérienne. De plus, les ports congolais de Boma, Matadé, Banane, sont le terminus des grands paquebots français des Chargeurs-Réunis.

Le pays, nous l'avons dit, est immense, il occupe presque tout le bassin semi-circulaire du fleuve géant, et du réseau puissant de ses grands tributaires venus du Sud, dont le moindre est lui-même un fleuve plus long que notre Loire.

La forêt dense couvre les 2/3 du pays, avec ses riches essences et aussi ses animaux sauvages, ses éléphants. Les territoires défrichés ont vu naître des villes-champignons de caractère nettement colonial, et portant des noms belges : Léopoldville, Albertville, etc. Le Sud-Est a un caractère industriel, mais de bons moyens de communication lui manquent encore pour l'écoulement vers le port de Boma des cuivres de ses mines.

Les populations sont noires. Certaines tribus qu'on croit anthropophages, restent ignorées dans l'intérieur, comme celles, longtemps mystérieuses des Niam-Niams, et de nombreux groupes de Négrilos.

Les relations de la France avec le Congo belge sont suivies. En effet, nos vastes territoires du Congo et du Tchad le côtoient sur des centaines de kilomètres. Par ailleurs, nos Compagnies Maritimes de Bordeaux et de Marseille en ont fait leur point terminus. Les liens d'amitié franco-belges ne sont pas non plus étrangers à un état de choses que la mise en valeur de notre Congo ne peut qu'affirmer.

De belles projections agrémentèrent la causerie, dont les auditeurs furent très satisfaits. — P.

Buffet de Lille
DÉJEUNER et DINER : 13 francs

LA SOIRÉE DE GALA DES MUTILÉS

Nous entendrons à Tourcoing la Comédie Française

Le vendredi 20 mars, nous aurons pour la troisième fois, à Tourcoing, une représentation officielle de la Comédie Française, sur la scène du Théâtre Municipal, place Leverrier. Ce qui nous doit cet heureux privilège, c'est le but que poursuit l'œuvre des Mutilés : « Venir au secours des Mutilés de Tourcoing et de ses cantons ».

La Commission des Fêtes des Mutilés a pu, en effet, obtenir le précieux concours de la Comédie Française et la soirée du 20 mars, tout en étant une manifestation d'art, sera aussi une manifestation de sympathie et de reconnaissance envers les victimes de la guerre.

Ils sont, à Tourcoing et ses cantons, plus de mille, portant dans leur chair des meurtrissures glorieuses, sans doute, mais qui n'en sont pas moins un lourd tribut dont les conséquences loin de s'atténuer, avec le temps, augmentent au contraire, et nuisent à l'activité quotidienne de ces obscurs et modestes héros. Aussi, la Caisse du Groupe doit fréquemment aider ces infortunés dans les revers si nombreux qui viennent les éprouver.

Tous nos concitoyens peuvent collaborer à cette belle œuvre ; il leur suffira d'assister à la soirée du 20 mars, au cours de laquelle la Comédie Française interprétera deux pièces de son répertoire.

Les invitations et cartes seront en cours de distribution cette semaine et il est certain que l'élite tourquennoise, appréciant les efforts des organisateurs, étant donné le caractère de l'œuvre, réserveront aux représentants des Mutilés, le plus cordial accueil.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX
FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

HALLUIN

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni samedi, à 19 h. 30, à la mairie, sous la présidence de M. Gustave Desmettre, maire. 16 conseillers étaient présents.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, le Conseil passa à l'ordre du jour.

Listes électorales. — Sont nommés pour la révision des listes électorales de Prud'hommes : MM. Charles Dereus et Placide Leduc. Pour les chambres d'agriculture, est nommé M. Paul Bouillet, cultivateur.

Voirie vicinale. — Un projet d'entretien des chemins vicinaux ordinaires pour 1931-32 est présenté et adopté. La dépense pour achat de pavés se monte à 18.426 fr. ; la main-d'œuvre, 11.574 fr. 20.

Le travail sera effectué par les cantonniers et auxiliaires.

Rue Jean-Jaurès. — On approuve la réception définitive des travaux de restauration de chaussée de la rue Jean-Jaurès. La dépense a été de 84.522 fr. 81 pour le compte de l'entrepreneur, M. Alphonse Derudder, de Comines.

Les honoraires de M. Géry, agent voyer, se montent à 4.226 fr. 12. Le Conseil autorise le maire à mandater le paiement de ces travaux.

Usine du Malplaquet. — Cette usine appartenait à la ville, est inoccupée depuis 16 ans. L'administration municipale a reçu des offres de location d'une société ayant pour but l'exploitation des eaux de peignage au moyen d'un brevet spécial.

Après avis de l'ingénieur-conseil, le Conseil autorise M. le Maire à louer cette usine à cette société pour le prix de 10.800 francs par an de location, plus les charges d'impôts, réparations, entretien et assurances de ces locaux. Un bail est intervenu pour 3, 6, 9 années. La maison occupée actuellement par un ouvrier de la ville, n'est pas encore comprise dans cette location.

Bâtiments communaux. — Toutes les polices d'assurances pour les bâtiments communaux arrivent à expiration en juin prochain.

L'assemblée approuve le projet d'expertise présenté par le cabinet Roussel, de Lille, qui fera l'expertise des bâtiments et fixera nettement la valeur d'assurance.

Améliorations à la gare et à ses abords. — Le Conseil rejette sans réserve les 14 réclamations présentées lors de l'enquête commodo-incommodo qui eut lieu du 22 décembre 1930 au 8 janvier 1931.

Le projet présenté par l'administration municipale est maintenu et le Conseil se rallie aux conclusions du commissaire-enquêteur, qui n'a pas retenu non plus ces dites réclamations.

L'alignement de la Rue Edouard-Vaillant. — Dans sa séance du 29 novembre 1930, le conseil avait adopté un projet de plan d'alignement de la rue des Ecoles et la rue de la Montagne.

Ce projet a été accepté par arrêté du 3 février 1931, de M. le Préfet du Nord. Pour la mise en alignement et le remaniement de la chaussée pavée, des immeubles et terrain seront achetés. L'Administration municipale est entrée déjà en pourparlers avec certains propriétaires.

C'est ainsi que MM. Vandermeersch et Froidure, de Comines, ont accepté le prix de 85.000 francs, pour divers immeubles. La coopérative « La Fraternelle » pour abandon d'un terrain de 230 mc., accepte le prix de 35.000 fr. ; Un immeuble situé à l'angle de la rue des Ecoles, sera acheté à M. Dalle, 90.000 francs.

D'autre pourparlers sont en cours et en voie d'aboutir.

Ces travaux et expropriations coûteront environ 400.000 francs. La rue aura une largeur de 12 mètres. Le conseil vote, à cet effet, l'emprunt nécessaire de 400.000 francs, payable en 30 ans, avec intérêt de 5,05 %. Ce qui fera des annuités de 26.300 fr., que 10 centimes additionnels 53 suffiront à couvrir.

Vote de Crédits. — L'assemblée est appelé à voter un ensemble de Crédits complémentaires pour un total de 39.046 fr. 35.

Les vœux. — M. Gustave Desmettre, maire, émet le vœu que l'Etat procède d'urgence à la restauration de la rue de la Lys, principalement le Chemin N° 14, entre Halluin et Bousbecques.

M. le Maire, démontre, au conseil, l'état actuel défectueux de la rue de la Lys.

Les rails, qui servaient auparavant à la société d'exploitation de Chemins de fer Economique, n'ont plus leur raison d'être et leur enlèvement sera de mande.

L'assemblée approuve le vœu et le nécessaire sera fait près de l'Etat pour obtenir satisfaction.

M. Vantomme, conseiller municipal, parle ensuite du passage à niveau de la rue de la Lys et estime que pour la sécurité du public, les plaques de ciment qui se trouvent actuellement à cet endroit doivent être enlevées.

Pour les vieux de l'Hospice. — L'administration municipale, comme suite à un vœu émis, par le conseil, en novembre 1930, est entré en pourparlers avec le Compagnie Electrique Lille-RoubaixTourcoing, pour qu'un service à tarif réduit soit organisé de l'Hospice du Mont à Halluin-Centre.

Dans une lettre de la Compagnie E. L. R. T., du 21 février dernier, celle-ci accepte la proposition du conseil municipal. Elle offre des cartes d'abonnement valable pour les vieillards, aller et retour, au prix de 8 fr., au lieu de 12 francs. 250 cartes seront mises à la disposition de l'Administration, par an.

Les vieillards pourront ainsi venir en autobus, aller et retour jusqu'au Centre de la Ville.

M. Jesse, conseiller, parle de l'état défectueux du chemin de la Grande-Ville, [illegible] de la ferme Cappelle, et à proximité des Tuilleries mécaniques.

Les instructions pour l'arrangement de ces routes, seront données aux cantonniers.

M. Tesse, demande l'installation de l'électricité, pour le hameau du Colbras « Nouveau Monde ».

M. le Maire dit, que cette question est étudiée de près et explique les pourparlers déjà entrepris avec la compagnie d'électricité.

Cette dernière estime les dépenses d'installation trop élevées, pour le nombre de clients à desservir.

Ainsi, aux démarches entreprises déjà près de cette Compagnie, pour l'installation de lignes électriques pour desservir l'école du Mont d'Halluin, actuellement éclairé au pétrole, on estime à plus de 200.000 francs, le coût de ce projet.

M. Desmettre, Maire, donne connaissance au conseil de l'établissement d'un projet d'électrification des hameaux : Colbras et Mont-Halluin.

Ce projet à l'étude sera soumis au Conseil municipal, dans sa prochaine séance.

M. le maire, explique l'avantage du projet.

Les dépenses pourraient être couvertes de moitié par une subvention de 50 % à solliciter du Génie Rural.

Le huis-clos est ensuite prononcé pour l'examen des questions d'assistance.

Séance levée à 20 h.

Remise de décorations à des vétérans sapeurs pompiers

Hier, à 15 h., à l'Hôtel de Ville, M. Desmettre, maire d'Halluin, a procédé, dans la salle des Mariages, à la remise de médailles de vingt-cinq années de présence dans le corps des sapeurs-pompiers, à quatre vétérans : MM. Coone, sous-lieutenant ; Vanderhaeghe et Dekeyser, sergents, et Graye, caporal.

M. Henri Coone — M. H. Vanderhaeghe

Ce fut une manifestation toute simple et émouvante.

M. Desmettre, en un court discours, sut dire des mots qui allèrent droit au cœur de ces excellents Halluinois, dont l'esprit de dévouement s'est extériorisé par vingt-cinq années de longs services rendus à la population.

M. Robert Dekeyser — M. Alfred Graye

S'adressant aux jeunes du corps, il fit ressortir l'exemple de ces quatre vaillants : Henri Coone, sous-lieutenant, qui entra dans le corps en 1904, et se distingua aux armées durant la guerre ; Henri Vanderhaeghe, sergent, membre des A. C. et des Anciens Militaires ; Robert Dekeyser, sergent, évadé de guerre, et titulaire de nombreuses décorations ; Graye Alfred, brigadier, plusieurs fois blessé durant la guerre.

COURS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET HORTICOLE. — Une leçon filmée sera donnée gratuitement le mercredi 4 mars, à 19 h., par M. Vercoutre, chevalier du Mérite agricole, directeur d'école, professeur d'horticulture, à l'école de garçons de la Rouge Porte.

L'entrée est libre pour tous, la salle sera chauffée. Films : 1° diverses formes de tiges ; 2° caractères généraux et diverses formes de feuilles ; 3° inflorescences et formes des fleurs.

UNE SOIRÉE ARTISTIQUE. — Hier, à 16 h. 30, avait lieu dans la vaste salle du Cercle Catholique, rue de la Gare, la soirée artistique et musicale organisée par la société de gymnastique « La Jeune Garde ». Le programme, des mieux préparés, obtint grand succès près du nombreux public, qui emplissait la salle.

Les gymnastes exécutèrent les exercices du concours international d'Anvers de 1930. Ils firent plusieurs pyramides du meilleur effet, de belles acrobaties, danses gymniques, des poses plastiques. Les Pierrots aussi eurent des applaudissements nourris et la Fanfare dans ses meilleurs morceaux, eut du succès.

Ce fut une belle et bonne soirée, très encourageante pour les dirigeants et membres de la « Jeune Garde » d'Halluin.

SYNDICAT AGRICOLE. — La réunion mensuelle aura lieu au Café de la Mairie, mardi 3 mars, à 19 heures.

CAISSE D'ÉPARGNE. — Séance du 1er mars, 46 versements dont 7 nouveaux pour 73.715 francs. 5 remboursements dont 2 soldés pour 7.376 fr. 86. Administrateur de service : M. Joseph Loux.

Parfumerie DEROUBAIX
6, r. des Manneliers (Grand'Place), LILLE
Mobilier, Matériel et Approvisionnement du SALON de COIFFURE (Hommes et Dames)

RONCQ

RECETTE MUNICIPALE. — Le bureau de la Recette Municipale est ouvert au public les mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9 à 15 h., rue de Lille, à Roncq-Centre.

SEANCE RECREATIVE. — Dimanche 8 mars, à 17 h., salle des fêtes, rue du Docteur Galissot, une séance récréative est organisée par la société musicale « La Philharmonie « La Roncquoise », au profit de sa caisse.

La section théâtrale de la société interprétera un programme de choix, qui plaira sûrement aux nombreux spectateurs qui viendront par leur présence encourager cette belle phalange musicale.

Les tickets d'entrée sont en vente au siège, Café de la Tête d'Or.

LE CONCERT DES ANCIENS MILITAIRES DU BLANC-FOUR. — C'est dimanche 8 mars, que l'active section des Anciens Militaires du Blanc-Four donnera un grand concert.

Les organisateurs ont fait appel à M. Pierre Farcaz et sa compagnie dont la renommée dans la région n'est plus à faire. C'est dire que le spectacle sera de choix et obtiendra sans nul doute grand succès. Les tickets d'entrée sont en vente. En réclamer au siège, café Titecat et auprès des membres de la société.

CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 1er mars 1931. 24 versements pour 9.995 fr. Six remboursements pour 12.482 fr. Administrateur de service : M. Gaston Lebrun.

BONDUES

INTERRUPTION DE COURANT. — En raison de travaux à effectuer sur le réseau, le courant électrique sera momentanément suspendu ce jour, de 7 h. à 15 h. environ.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu jeudi prochain 5 mars, à 14 h. 30.

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ DES ÉTRANGERS. — Il est rappelé à nouveau aux étrangers dont la validité de la carte d'identité est expirée, qu'ils doivent en demander d'urgence le renouvellement, s'ils ne veulent pas encourir les pénalités et contraventions applicables en cas de retard.

ETAT CIVIL. — Naissances : Marie-Claire Verneesch, ruelle Breda ; Yvonne Vanhuysse, au Mont.

Décès : Marie Honoré, veuve Braems, rue d'Hespel.

LINSELLES

ETAT CIVIL. — Naissances. — Renée Lepers, la Vigne ; Henri Desprez, La Viscourt ; Jeannette Dorny, place de la République.

MOUVAUX

JOURNÉE SOCIALE. — Une grande journée sociale est organisée dimanche 8 mars avec le concours de la section locale de la Caisse « La Famille » et les œuvres sociales des quartiers de Mouvaux-St-François et Tourcoing-les-Francs. Cette journée est appelée à avoir un grand retentissement tant par l'ampleur de son programme que par l'intérêt des sujets qui y seront traités.

Le matin, à toutes les messes, Mgr Six, directeur des œuvres sociales du diocèse de Lille prendra la parole. A 11 h., au Foyer, rue François Masurel, séance d'études à laquelle sont invités spécialement tous ceux qui travaillent, ouvriers et employés des deux sexes. On présentera plusieurs rapports documentés, pour faire connaître l'activité des sections locales : Jocistes, Mutualistes et Syndicalistes.

Le soir, grande fête de famille avec causerie par M. le docteur Delerange ; séance récréative, intermèdes variés et tombola monstre.

MARCQ-EN-BARŒUL

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni samedi 28 février, sous la présidence de M. Bailly, maire ; M. Decottignies est nommé secrétaire de séance, après lecture du précédent procès-verbal, la séance est ouverte.

Entretien chemins vicinaux. — Approbation du cahier des charges, concernant l'entretien des chemins vicinaux. Les travaux s'élèveront à 45.600 fr. Approuvé.

Invitation Société Champ de Courses. — Comme nous l'annonçons d'autre part, la municipalité Marcquoise a été invitée à visiter le champ de courses. Les conseillers prennent rendez-vous à l'entrée de l'hippodrome à l'heure convenue.

L'autorisation est votée pour la fusion de la Société Electricité et Gaz du Nord et la Société d'Electricité de Lille et sa banlieue.

Mise en viabilité avenue Barrois. — L'avenue Barrois sera classée dans les voies urbaines sous les réserves suivantes pour les riverains. Versement d'une somme de 100 francs pour la mise en viabilité, plus les frais de pose des collecteurs, ces derniers seront du diamètre de 0.80.

Secours au Bureau de Bienfaisance. — Le Bureau de bienfaisance ayant accordé des secours aux chômeurs se trouve en déficit. Recettes effectives en 1930 : 107.469 fr. 39 ; dépenses effectives en 1930 : 109.321 fr. 43 ; déficit : 1.852 fr. 04. Un crédit de 12.000 fr. lui est alloué pour faire face aux éventualités.

Crédits insuffisants. — Les crédits votés en faveur des H. B. M. se montrant insuffisants, le Conseil vote la somme de 143 fr. 91 destinée à combler la différence.

Demande de M. Gobillon. — M. Gobillon réclamant des surplus à valoir sur ses honoraires, il lui fut adressé une lettre qui n'a pas encore eu de réponse. Ajourné.

Démission du Receveur Municipal. — Pour le poste de receveur municipal sont en présence les candidats suivants : MM. Waché Maurice, comptable, rue Jean-Bart, 16, à La Madeleine ; Tilmant Louis, fondé de pouvoirs à la perception de Lille Sud-Est ; Gaubert Raoul, comptable, rue Canrobert, 75, à Marcq-en-Barœul ; Deschodt Jules, fondé de pouvoirs à la Recette municipale de Marcq-en-Barœul ; Deleporte Jean, sous-chef de service à la Trésorerie générale à Lille ; Brame Jules, percepteur en retraite, rue des Dondaines, 9, à Lille ; Delerive Emile, commis de perception, rue du 4-Septembre, 2, à Cysoing ; Lammens Ernest, adjudant au 43e R. I. à Lille.

Dans le vote éliminatoire ont obtenus : MM. Waché, 17 v. ; Tilmant, 11 v. ; Gaubert, 15 v. ; Deschodt, 11 v. ; Brame, 1 v. ; Delerive, 5 v. ; Lammens, 1 v.

Dans l'éliminatoire, Tilmant et Deschodt ayant chacun 11 v., un second tour a lieu pour les départager, le résultat est le suivant : Deschodt, 11 v. et Tilmant 10 v. plus 1 blanc.

Dans les votes suivants, pour se conformer aux ordres de la Préfecture, il faut que les trois candidats du tour éliminatoire soient élus à la majorité absolue, pour ce, il faut 13 voix, aucun ne les obtenant aux deux premiers tours, l'on doit recourir à un troisième pour avoir la majorité relative qui s'établit ainsi : MM. Waché, 11 v. ; Deschodt, 10 v. ; Gaubert, 8 v. Les noms seront communiqués à la Préfecture qui désignera le receveur.

Restauration rue de Lille. — Montant de la dépense 625.000 fr. dont 6.084 fr. pour travaux à l'entreprise et 6.916 fr. pour somme à valoir. La Compagnie des tramways de Lille, y participe pour une somme de 26.400 fr.

Bibliothèque à l'école de Rouges-Barres. — La Commission des Finances, étant d'avis d'ajourner la question, le Conseil se range à son avis.

Amicale laïque du Pont. — La fête des Amicales laïques de l'arrondissement de Tourcoing devant cette année avoir lieu à Marcq, l'Amicale laïque Moreau, sollicite une subvention de 2.000 fr. pour l'organisation de cette fête. Accordé.

Dispensaire du Plouich. — M. Descamps demande une subvention en faveur des deux sœurs de charité qui s'occupent du dispensaire du Plouich.

Ceci soulève une polémique entre les conseillers et la création d'un dispensaire général pour Marcq est mise à l'étude. En attendant une subvention de 2.000 fr. est votée.

Congrès Eucharistique. — Mgr Masquelier ayant lancé un appel à « La Ceinture Blanche Lilloise » en faveur de la procession qui doit se dérouler à l'occasion du Congrès Eucharistique, M. Delpierre, demande au Conseil l'autorisation de faire défiler cette procession sur les nouveaux boulevards de la ville et d'aboutir au champ de courses du Croisé. Les conseillers donnent avis favorable tant qu'à la circulation sur les nouveaux boulevards et se disposent à demander l'autorisation pour le champ de courses lundi, au cours de leur visite à cet hippodrome.

La séance prenait fin lorsque se présenta M. Fraleux, qui protesta contre les agissements de la municipalité à l'occasion de la violation de la sépulture de sa fille, survenue aux environs de la Toussaint. Afin d'éviter tout incident regrettable, M. le Maire invita M. Fraleux à sortir de la salle et à présenter sa réclamation au commissaire de police.

A huis-clos furent discutées ensuite les questions d'assistance.

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Les habitants sont invités de remplir très exactement les imprimés qui seront déposés chez eux par les agents recenseurs. Les illettrés voudront bien les faire remplir par un voisin. Ces imprimés seront repris le dimanche 8 mars par les recenseurs auxquels les habitants sont invités à faciliter la besogne en fournissant tous les renseignements demandés. En cas d'absence remettre les imprimés chez un voisin.

CAISSE D'EPARGNE. — *Opérations du mois de février.* — Versements, 65.306 fr., 95 articles, dont 3 nouveaux ; remboursements, 11.908 fr., 17 articles dont un pour solde. Administrateur de service : M. Paul Cornard.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — André Dutriez, rue Pasteur, 247 ; René Thierson, rue du Lazaro, 16 ; Jacqueline Fonteyne, rue Scrive, 14 ; Lucien Debeugny, rue Pasteur, 215 ; Jean Vandevoorde, rue Pasteur, 215 ; Jean Vandevoorde, avenue Barrois, 62.

Publications. — Auguste Moraux, employé des P.T.T., rue de R.-Barres, 351, et Lucienne Carlier, employée, à La Madeleine ; Paul Deleurence, Empl. de Tramways, à Wasquehal et Anne Schmid, cuisinière, venue Foch 2.

Décès. — Elisabeth Godère, Vve Derrien, 63 ans, rue J.-Guesde, 40 ; Maurice Legrand, 18 mois, rue Ghesles, 19 ; Simonne Gorge, 2 mois, rue des Lilas, 56 ; Emile Delmaere, 46 ans, rue St-Roch, 72 ; Pierre Brocart, 50 ans, rue Boissonnet, 24.

EN BELGIQUE

COMINES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Les personnes redevables de la taxe sur le chiffre d'affaires sont informées que cette taxe sera perçue à la mairie, les mardi 3, lettres A à K, et mercredi 4, lettres L à Z, de 13 à 16 h. 30. — Pour les redevables du hameau Ste-Marguerite, la perception aura lieu le jeudi 5 mars, de 9 à 10 h., à l'estaminet « Au Charron ». La taxe sur auto, échéance mars, sera perçue cesdits jours.

GRANDE TOMBOLA DES ECOLES. — C'est le dimanche 8 mars qu'aura lieu, dans la salle des fêtes de l'école des garçons, rue d'Hurlupin, le tirage de la tombola organisée au profit de la Caisse Municipale des Ecoles. — L'exposition des lots (plus de 160) a lieu chez M. Auguste Lesaffre, 18, rue du Pont, où l'on vend les derniers billets de tombola, au prix de un franc.

Sports et Jeux

ESCRIME

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — L'équipe qui détendra les couleurs de l'Amicale, dimanche 1er mars, aux championnats de fleuret des S. A. G., qui auront lieu dans la salle du Foyer des Mutilés, 3, rue de l'Espérance, à Roubaix, se composera des trois tireurs suivants : Louis Decarna ; Marcel Verfaillie ; Georges Hunghe. Remplaçant : P. Ysebaert. Rappelons à ces tireurs qu'ils devront se conformer aux instructions données vendredi, à la réunion. Rappelons également aux jeunes gens qui désireraient apprendre ou pratiquer le sport des armes : fleuret, épée, sabre, que l'Amicale reçoit les adhésions tous les mercredis et vendredis, à partir de 7 h. 30, jusque 9 h., dans sa salle d'armes de l'école de la rue du Bois (deuxième étage à gauche).

GYMNASTIQUE

A WATTRELOS. — La société de gymnastique « La Gauloise » se réunira mercredi et vendredi prochaine pour adhésion définitive au concours de Paris et classement par degrés.

Les jeunes gens désireux de suivre le cours de préparation militaire en vue de subir les examens qui auront lieu cette année sont avisés que les inscriptions à ce cours seront reçues jusqu'au 15 mars, dernier délai. S'adresser au siège de la société ou chez M. Victor Flourent, directeur du cours, 12, rue Jean-Jaurès.

PRÉPARATION MILITAIRE

A WASQUEHAL. — Mardi 3 mars, à 19 h. 30, à la salle de gymnastique, rue Ferrer, cours de préparation militaire pour les jeunes gens des classes 1930, 31 et 32 sous la direction de M. Marcel Lefebvre, moniteur de l'Espérance.

COLISÉE || CASINO

MATINÉE A 3 H. (prix réduits) SOIRÉE A 8 H. 30
JEUDI, MATINÉE ET SOIRÉE

BOUCOT dans ARTHUR

LA 1re OPÉRETTE CINÉMATOGRAPHIQUE
RÉALISÉE EN FRANCE — Entrain, Gaieté - - - Bonne humeur.

SPECTACLES et CONCERTS

A TOURCOING

OLYMPIA
CINÉ-DANCING (Tél. 3-81)
Soirée à 7 h. 1/2
Venez entendre les nouveaux appareils Gaumont Radio 1931
L'Arlésienne
100 % PARLANT
MICKEY CAVALIER, dessins animés
Les Actualités Parlantes
SCANDALE, drame

IDEAL-PARK — CINÉ — DANCING
17, Rue des Champs. — Tél. 11-90
CE SOIR, à 8 HEURES
LE BATELIER DE LA VOLGA
avec adaptation musicale et chants par l'orchestre russe des Balalaïkas

A WATTRELOS

Etablissements JACOBS, Wattrelos
Matinée 2 h. 30 :: Soirée 7 h. 30
CENDRILLON DE PARIS

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Grand-Théâtre. — Relâche. — Jeudi 5 : « Le Chant du Désert ».
Théâtre Sébastopol. — Relâche. — Mercredi 4 : « La Fille du Tambour-Major ».
Alhambra. — 20 h. 30 : Le Club des Loufoques.
Familia. — Permanent 10 h. 30 à 19 h., soirée 20 h. 30 : Le Réquisitoire.
Variétés. — 15 h. et 20 h. 30 : Tout à un.
Caméo. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : Le Roi des Resquilleurs.
Omnia. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : Les Mousquetaires du Roi.
Variétés Fivoises. — Accusée levez-vous !
Orphéon. — Fécondité.
Mondial Cinéma. — La Route est belle.

LILLE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 28 Février

Pour s'habiller. — Florimond Neirinck, 45 ans, garçon de café à Lille, 14, rue de Gand, avait frauduleusement soustrait un complet marron, une gabardine gris clair, une paire de bottines jaunes, un gilet et un veston gris au préjudice de Joseph Dominiach et de Antoni Breuczact.

Il a été condamné à 4 mois de prison, ayant restitué les vêtements volés. Par contre, le Tribunal lui a infligé 5 ans d'interdiction de séjour.

Outrages et voies de fait. — Jules Declercq, 26 ans, rattacheur à Roncq, rue du Billemont se trouvait dans la soirée du 22 février au bal « Lava », rue de Lille, à Roncq.

Le garde champêtre Debacker, de service au bal, remarquait vers 22 h. 30, le rattacheur Declercq qui discutait avec sa femme, lorsque celle-ci reçut un violent coup de poing.

Un collègue de M. Debacker intervint et invita Declercq à quitter la salle. Ce dernier s'y refusant, le garde Verhostraete le saisit par un bras et voulut l'entraîner dehors, mais Declercq se débattit en criant « les champêtres », je m'en fous pas mal ».

Dans la rue, il saisit Debacker par les jambes et le fit tomber, puis il lui lança un coup de pied au visage.

Declercq, qui était ivre, a été condamné à 1 mois avec sursis, à 16 fr. et 5 fr. d'amende (Me Balavoine).

Vilains procédés. — Le 16 août 1930, dans la matinée le facteur de service dans le quartier de la rue Wicar, se présentait dans l'immeuble occupé par une dame Bouchez pour lui remettre une lettre contenant un mandat de 120 francs. Celle-ci étant absente, Victoria Gysels, 40 ans, ébarbeuse à Lille, rue des Etaques, cour Vanoscotte, voisine de Mme Bouchez, s'offrit à lui remettre la lettre.

Le facteur remit donc le pli à la femme Gysels, mais celle-ci au lieu de conserver la lettre et de la remettre à sa destinataire, la décacheta et prit le mandat et l'encaissa à la poste pour son compte personnel.

Le Tribunal a condamné la femme Gysels à 10 mois d'emprisonnement avec sursis (Me Lucien Marchant).

Coups de revolver. — Le 19 décembre dernier, Léonia Deleuze, femme Duhem, se rendait aux usines Desurmont rue du Tilleul, à Tourcoing, pour y rencontrer Gabrielle Maret, dans le but d'avoir avec elle une explication au sujet de son mari. Les deux femmes firent ensemble un bout de route lorsqu'arrivées à l'angle des rues du Beau-Laurier et de Marengo, Léonie Deleuze tira deux coups de revolver sur la dame Maret ; celle-ci fut blessée et se réfugia dans un estaminet, mais Léonia Deleuze tira une troisième balle qui heureusement ne porte pas.

Bien considérée et très estimée, Léonie Deleuze a été condamnée à 3 mois, après plaidoirie de Me Marie-Louise Kah.

Une série de vols. — Henri Bauduin, 37 ans, ouvrier agricole à Verlinghem, avait soustrait chez M. Menet, de cette commune, un complet, une paire de souliers et une somme de 60 fr. ; un mois.

— Achille Geirnaert, 21 ans, électricien à Lille, s'était emparé d'une camionnette rue du Molinel, à Lille. Après avoir fait une promenade, il vint se garer rue Lepelletier, mais cette rue étant « sens interdit » pour les véhicules venant de la place du Théâtre, il s'attira les observations des agents de police, qu'il eut le tort d'injurier. Il a été condamné à 1 an de prison avec sursis et 50 fr. d'amende après plaidoirie de Me Boulanger.

— Edmond Vanham, 32 ans, manuvre à Lille, avait déplombé un wagon à la gare de la Porte des Postes à Lille et il y avait enlevé dix batteries d'accumulateurs d'une valeur de 2.568 fr. Ces batteries furent remises en partie à Alphonse Derveaux, 51 ans, et Albert Ingham, 56 ans, domiciliés à Lille.

Vanham a été condamné à 1 an de prison et 50 fr. d'amende (Me Marie-Louise Kah) ; Ingham, pour recel, à 1 mois, et Derveaux, également pour recel, à 2 mois.

— Adolphe Warhem, 43 ans, trieur de laines à Tourcoing, avait dérobé des toiles d'emballage, 2 mois avec sursis (Me David). Marthe Dumez, femme Chevalier, soigneuse, Marthe Voucké, 22 ans, soigneuse et C. D., 30 ans étaient poursuivis pour recel de cette toile. Les deux femmes ont été condamnées à 1 mois (Mes Weil et Veewaert) ; C. D. a été acquitté (Me Maurice Olivier).

— André Doinet, 21 ans, domestique, sans domicile fixe, avait dérobé un sac à main contenant 80 francs au préjudice d'une demoiselle Nissen. Ce vol avait été commis à l'église Saint-Maurice, à Lille, avec une certaine audace, puisque la demoiselle Nissen tenait le sac à la main.

Appréhendé à la sortie du sanctuaire, Doinet fut déféré au Parquet. Le Tribunal lui a infligé 6 mois d'emprisonnement.

Affaires diverses. — 1 mois à Valérien Mougin, 33 ans, journalier, sans domicile fixe pour vagabondage.

— 3 mois pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour à Marie Le Baron, lingère, sans domicile fixe.

— 4 mois avec sursis et 25 fr. à Louis Delemesure, manœuvre à Roubaix, pour vol d'une certaine somme d'argent au préjudice de ses camarades de travail.

UN SUICIDE

M. Ernest Tesller, 50 ans, demeurant 53, rue des Etaques, s'est, pour un motif que l'on ignore encore, jeté dans la Deûle, samedi vers 10 heures, près du Pont du Ramponneau.

Il en fut retiré par deux employés de la voirie de Lille, MM. J.-B. Denys, et J. Derain, et fut transporté à l'hôpital de la Charité.

Il est décédé deux heures plus tard sans avoir repris connaissance.

PETITES NOUVELLES

Piéton renversé. — Hier vers 19 h. 30 l'auto de M. Charles Desplanques, confectionneur à Lille, 16, rue Alexandre-Leleux, suivait la rue Solférino quant à hauteur de la Place Philippe-Lebon, elle heurta et renversa M. Vandermeersch, domicilié 207, rue des Postes qui fut blessé à la tête. Conduit à l'Hôpital de la Charité, son état ne paraît pas grave. Une enquête est ouverte.

Enfant renversé. — Rue du Long-Pot le jeune Venines Raymond, 6 ans, traversant la rue, s'est jeté sur l'auto de M. Emile Caron, rue Desmazières, 43, à La Madeleine.

Cet enfant, qui demeure rue du Long-Pot, cour Fâches, a eu la jambe droite fracturée. Il a reçu les soins du docteur Lefebvre, d'Hellemmes.

Début d'incendie. — De la cire en fusion a provoqué un début d'incendie, 17, rue Royale, chez M. E. Degrave, lequel incendie fut éteint à l'aide d'un extincteur. M. Degrave a été brûlé au bras droit et à la figure. Les dégâts sont insignifiants.

Blessé par une auto. — A 18 heures, Boulevard de la Liberté, M. G. Goret, 45 ans, 83, rue d'Austerlitz a été heurté, renversé et blessé par l'auto de M. M. Ghys, épicier, 56, rue du Bois, à Lambersart. Blessé à la tête, M. Goret est soigné à l'Hôpital de la Charité. Une enquête est ouverte.

ARMENTIERES

LES ACCIDENTS D'AUTOS

Hier, vers 11 h. 30, deux autos sont entrées en collision au carrefour des rues Nationale et de Dunkerque. Dégâts matériels.

— Samedi, vers 18 h. 15, au moment d'une forte averse de neige une voiture automobile, roulant route de Nieppe, a heurté un piéton qui marchait en bordure de la chaussée en poussant une voiture d'enfant, qui fut renversée.

Le bébé n'a pas été blessée, mais le piéton a été contusionné à la jambe. Le conducteur de l'auto ne s'est probablement pas aperçut de l'accident, car il a continué sa route sans s'arrêter.

CHUTE D'UN FIL ELECTRIQUE

Hier, vers 16 h. 30, au moment d'une bourrasque de neige, un fil électrique s'est rompu, à l'angle de la rue nationale et de la rue Saint-Charles. Le fil, qui semble avoir cédé sous le poids de la neige et la violence du vent, est tombé sur le trottoir sans provoquer d'accident.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ORCHIES

LA SÉRIE DES VOLS CONTINUE. — Nous avons relaté en leur temps plusieurs vols de vaisselle commis au préjudice des Faïenceries d'Orchies, poursuivant leur enquête à ce sujet, les gendarmes de la brigade d'Orchies, sous les ordres du brigadier M. Fontaine, interrogèrent de nombreux ouvriers et ouvrières de cette usine et firent de la belle besogne.

En premier lieu, une dame L..., née J. C..., demeurant à Orchies, rue Jules-Ferry, après avoir protesté contre les soupçons portés sur elle, reconnut avoir volé pas mal d'objets, en effet une visite domiciliaire fit découvrir des services à thé et à café, de luxe, et une grande quantité de vaisselle ; il fallut une voiture pour tout emporter, la lampe électrique de la cave portait la mention de précaution : « Volée à la Faïencerie ».

Une demoiselle M. D..., demeurant cité du Lapin, reconnut aussi avoir dérobé de la vaisselle pour elle et pour d'autres, on en trouva pour une centaine de francs à son domicile.

Une autre dame B..., née M. H..., d'Aix-lez-Orchies, avoua sans difficultés avoir pris deux caisses de vaisselle qui étaient cachées dans le grenier de son habitation.

Une demoiselle G. D..., d'Aix également, n'avoua rien au début, on ne trouva rien chez elle mais on apprit qu'elle faisait de superbes cadeaux à son frère habitant Nomain ; ce dernier reconnut en effet, mais il dit ignorer la provenance des objets que lui remettait sa sœur.

Des accusations furent portées contre les sœurs F. et M. B... et leur père, une visite domiciliaire ne fit toutefois rien découvrir, l'une d'elle avoua pourtant avoir soustrait des objets pour une compagne d'atelier.

Des poursuites judiciaires seront la conséquence de tous ces vols.

LA VIE CORPORATIVE

les revendications des cheminots

M. Deligne a reçu une délégation de l'Union nationale de défense professionnelle des cheminots, composée de cheminots de tous les réseaux, qui a entretenu le ministre des principales revendications du personnel des chemins de fer et notamment des questions de relèvement des salaires, retraites, assurances sociales, congé de 21 jours, convention de 1921, représentation syndicale, emplois réservés.

M. Deligne a promis de les examiner avec la plus grande bienveillance.

A la section technique des agents des trains

M. Georges Mortelette, secrétaire des agents des trains du réseau du Nord nous communique : « Nous informons les agents des trains du Réseau Nord que nous avons reçu une lettre du ministère des Travaux publics datée du 25 février, concernant différentes revendications du personnel des « Trains ». Ces revendications seront insérées dans la Tribune prochaine.

Les agents des trains du Réseau Nord étudieront ces revendications pour en discuter dans une réunion prochaine qui aura lieu sous peu à Lille ».

Petites Annonces classées

TISSAGE MECANIQUE
ON DEMANDE CONTREMAITRE de tissage pour boite montante et tournante. Se présenter demain matin, de 8 à 9 heures, 21, rue Kléber, à Lys-lez-Lannoy.